



REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

DEPARTEMENT DU LOT
Arrondissement de Cahors

MAIRIE DE CIEURAC

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 25 NOVEMBRE 2019 **Sous la présidence du Maire Guy PEYRUS**

La séance est ouverte à 20h00

Est nommée secrétaire de séance : Michel GARD

Présents : Guy PEYRUS, Michel GARD, Anne-Marie CADART, Didier MARABELLE, Jean-Claude CUBAYNES, Jérôme DENOUE, Christian MIQUEL, Georges TRIZIS.

Excusés : Bernard TERRET, procuration à Christian MIQUEL,
Florence ALAUX procuration à Anne-Marie CADART

Nombre de votants 10.

Lecture par Anne-Marie CADART du Procès-verbal du conseil municipal du 21 Octobre 2019.
Le PV est voté à l'unanimité.

1. Augmentation du temps de travail sur le poste d'Adjoint Administratif principal de 2^{ème} classe :

Monsieur le Maire explique que suite à une augmentation constante de la population sur notre commune, il est nécessaire d'augmenter le nombre d'heures par semaine sur le poste d'Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} classe (le secrétariat de mairie).

Les heures de ce poste sont actuellement de 32 heures par semaine, Monsieur le maire propose d'augmenter à 35 heures par semaine ces heures, à compter du 1^{er} janvier 2020. L'augmentation du temps de travail ne dépassant pas 10%, il n'est pas nécessaire d'ouvrir un poste. Une modification du temps de travail suffit.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote par 10 voix sur 10 cette délibération et autorise le maire à signer les papiers nécessaires à ce changement.

QUESTIONS DIVERSES

- A. Monsieur le maire donne lecture au conseil municipal de trois lettres reçues de monsieur Philippe MIQUEL, représentant la liste « Cieurac Autrement », qui sollicite l'utilisation de la salle des associations afin de préparer les élections municipales de mars 2020 pour l'une, la mise à disposition de la salle polyvalente pour trois réunions publiques pour la seconde, et la mise à disposition des PV des conseils municipaux, du budget et autres documents pour la troisième. Monsieur le maire lit à l'assemblée les réponses qu'il a préparées, un débat s'ensuit amenant certaines modifications sur les réponses préparées par monsieur le maire. Les réponses aux courriers seront affichées publiquement.
- B. Monsieur le maire informe l'assemblée qu'il a fait borner par un géomètre expert, l'emplacement d'un puit en bordure d'un chemin rural. Au résultat de ce bornage, il apparait que ce puit est bien sur une propriété privée. Monsieur le maire va contacter le propriétaire du terrain concerné, afin de lui demander de sécuriser les abords de ce puit.

C. Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'une réunion sur les travaux d'investissement de voirie s'est tenue dernièrement à Cieurac avec les services voirie du Grand Cahors, réunion regroupant les maires des communes du Sud du Grand Cahors. Pour Cieurac, comme prévu, l'investissement voirie sera réalisé du Mas de Graniou au haut du Pech de La Graille, dans la continuité des travaux réalisés en 2019. Cet investissement est chiffré à 19 584 euros, financés par le Grand Cahors.

La séance est levée à 22 h 00.

Le secrétaire,

Le Maire,

Michel GARD

Guy PEYRUS